que nous la voyons. Je puis dire que j'ai été en contact direct avec l'Europe depuis 1924, et pour plusieurs années, je me suis occupé des questions internationales. Comme mon honorable ami vient de le dire, la situation européenne d'aujourd'hui veut que le sort entier de l'Europe presque tout entière repose entre les mains d'un seul homme, M. Hitler. qui à la tête d'une nation puissante de l'Europe centrale, s'arroge le pouvoir suprême et ne connaît plus de loi. Il déclare que le droit des gens constitue le dernier de ses soucis. A la suite de la purge d'il y a trois ans, alors qu'il ordonna l'assassinat de ses meilleurs amis, il se proclama l'autortié suprême et prétendit n'avoir de comptes à rendre à personne. Il n'a pas même fait allusion au Tout-Puissant. Il a aboli en son pays toute liberté, y compris la liberté de parole et de pensée. Quiconque ne partage pas ses vues risque d'être fusillé ou interné dans un camp de concentration. Nous ignorons combien de centaines et de milliers de personnes ont été envoyées à ces camps. Je sais que des dirigeants de l'opinion publique v sont emprisonnés depuis l'avenement d'Hitler en 1933.

Voici un extrait d'un article que le New-York Times publiait dimanche le 3 septembre dernier, au sujet de cet homme:

Depuis qu'il dirige les destinées de l'Allemagne—pour ne pas remonter plus loin—Adolf Hitler s'est acquis une telle réputation de mensonge et de duplicité que les hommes d'Etat des autres pays ne pouvaient guère trouver de moyen de traiter avec lui. Au sujet, par exemple, de la question polonaise, Hitler a déclaré à maintes reprises que cette question était effectivement réglée. A Nuremberg, il y a moins d'un an (le 12 septembre 1938) il disait:

ple, de la question polonaise, Hitler a déclaré à maintes reprises que cette question était effectivement réglée. A Nuremberg, il y a moins d'un an (le 12 septembre 1938) il disait:

"Lorsqu'un grand homme d'Etat et un grand patriote de la Pologne s'est dit prêt à conclure un pacte avec nous, nous avons immédiatement accepté le traité reconnaissant l'inviolabilité de nos frontières respectives. Ce traité a plus fait pour la paix que toutes les conférences de Genève réunies."

Voilà la déclaration qu'il a faite en septembre de l'an dernier. Comment une nation peut-elle accepter sa parole ou se fier à lui? Comment peut-elle accepter sa signature ou ses promesses verbales. Dans l'Europe centale, 85 millions d'individus le suivent aveuglément parce que lui seul a le droit de leur parler. Ils n'osent même pas écouter à la radio les nouvelles provenant de l'extérieur. Je crois qu'un bon nombre sont de mon avis quand je dis que le Canada ne nourrit aucune animosité envers les Allemands. derniers n'entendent qu'une voix, celle de leur chef, et ils lui obéissent. Ils doivent le suivre car ils sont terrorisés et n'osent pas le contredire. Tous les pays voisins de l'Allemagne la craignent. Que peut le reste de l'univers pour l'arrêter? C'est ce que tentent la Grande-Bretagne et la France.

L'hon. M. DANDURAND.

Prenant pour acquis qu'il exprime la volonté de la nation, le Gouvernement demande maintenant au Parlement de le soutenir et de se rallier à la Grande-Bretagne en tant que membre de la Communauté des nations britanniques. En maints aspects importants, les conditions de la lutte actuelle diffèrent énormément de celles de la dernière Guerre. Nous devons établir notre politique à la lumière de ce que nous savons de l'état de choses actuel. A cette fin, le Gouvernement canadien se tient en consultation constante avec le Gouvernement du Royaume-Uni.

Naturellement, notre premier souci est de voir à la défense et à la sécurité du Canada. Des initiatives ont déjà été prises pour sauvegarder la situation en appelant sous les drapeaux la milice active et les forces navales et aériennes. Il importe de pourvoir à la sécurité intérieure, de parer au sabotage et d'empêcher la propagande ennemie. Mon très honorable ami a déclaré que d'autres mesures s'imposaient; qu'il faut chercher ailleurs les troubles, les dangers et la solution. Je le reconnais, mais je déclare que nous devons envisager la situation telle qu'elle se présente, avec les moyens dont nous disposons. Il faut prendre des mesures de défense d'ordre économique. L'ouverture des hostilités bouleverse de fond en comble le commerce, tant extérieur qu'intérieur. Il faut assurer l'appui financier nécessaire aux mesures militaires qui seront prises et maintenir le crédit et les relations financières du Canada. L'activité des profiteurs de guerre doit être refrénée.

Une étroite collaboration avec les provinces et avec les représentants de l'industrie, de l'agriculture, du travail et du commerce sera Quelques-unes des mesures immédiatement nécessaires à cette fin ont déjà été prises. La sécurité du Canada dépend de la protection efficace de nos côtes. A l'entrée du Saint-Laurent se trouve le territoire britannique de Terre-Neuve. L'intégrité de Terre-Neuve est essentielle à la sécurité du Canada. En contribuant de notre mieux à la défense de Terre-Neuve et des autres territoires britanniques et français de notre hémisphère, non seulement nous défendrons le Canada, mais nous aiderons aussi la Grande-Bretagne et la France en leur permettant de concentrer leurs forces dans la partie du monde où leur sécurité immédiate est en jeu.

L'honorable M. BALLANTYNE: L'honorable leader pourrait-il dire à la Chambre comment nous allons nous y prendre?

L'honorable M. DANDURAND: En ayant recours à tous les moyens dont nous disposons.